

C.S.E.L.

Assemblée Générale du 15 09 2020

Rapport Financier

Réalisations 2019

Les montants sont en euros

	2018	2019	Variation apparente (*) sur 1 an
RECETTES	45 191.53	40 728.92	en baisse de 4 462.61
DEPENSES	40 728.92	37 320.48	en baisse de 3 408.44
Encaisse 31-12	37 233.52 (**)	38 313.52	en hausse de 1 080.00 (**)

Malgré une baisse des cotisations courantes, les recettes restent à un bon niveau, grâce au 2ème subventionnement de 5 000 € (sur 3) de la fondation REVIVRE pour financer le projet « Apprentissage à Lomé ».

Les dépenses 2019 ont pu être contenues, et maintenues en deçà du budget révisé (pas d'envoi de colis, limitation au maximum de la progressions du financement des foyers ...)

(*) La signification des chiffres bruts présentés ici est altérée par la subvention de 2 078 € ESPPER à destination du CAJED qui a transité par les comptes du CSEL (recette fin 2018 – reversement début 2019). La suite de l'analyse du rapport financier, porte sur des chiffres retraités pour en annuler les effets.

()** L'encaisse significative 2018 se situait donc à 35 188.52 € et la variation significative sur un an à + 3 158.00 €

Au delà ces chiffres globaux :

- Les comptes détaillés avec un historique sur 4 ans (référence CSEL19R) seront disponibles sur le site www.CSEL.fr

- Les comptes détaillés comparés aux éléments budgétaires (référence CSEL19BirR) seront disponibles sur le site www.CSEL.fr

Réalisations 2019

Analyse hors effets des sommes non liées à l'activité normale qui gonflent artificiellement les recettes et les dépenses.
(En 2018 subvention ESPPER perçue pour le compte du CAJED et reversée en 2019)

RECETTES

2017	2018	2019	Variation significative sur 2018
40 021	43 113 (*)	40 478	- 2 635 €

La baisse des cotisations des particuliers explique l'essentiel de la baisse observée : elles sont passées de 36 303 € à seulement 33 676 €.

Le budget global révisé des recettes (à 41 000 €) avait anticipé cette évolution défavorable.

Les autres dons sont restés au même niveau qu'en 2018, à 6 800 €.

Comme en 2018 ce montant incorpore le subventionnement de la Fondation Revivre pour 5 000 € : il s'agissait du deuxième versement, sur les 3 prévus, pour soutenir le projet « Apprentissage à Lomé ».

(*) Pour mémoire, le chiffre avec les éléments exclus de l'analyse, s'élevait à 45 191 € en 2018.

Réalisations 2019

Analyse hors effets des sommes non liées à l'activité normale qui gonflent artificiellement les recettes et les dépenses.

(En 2018 subvention ESPPER perçue pour le compte du CAJED et reversée en 2019)

DEPENSES

2017	2018	2019	Variation significative sur 2018
38 900	38 650 (*)	39 400 (*)	+ 750 €

En données corrigées, les dépenses totales apparaissent comme assez stables sur les 3 dernières années écoulées.

Dans le détail des postes de dépenses il y a eu quelques variations :

- Stabilité du financement de l'APPEL à 17 700 €
- Progression de 2 688 € du financement du CAJED à 19 098 € principalement du fait de l'apprentissage (3 apprentis sur la période au lieu d'un) et de l'augmentation du financement des dépenses courantes (poste resté assez stable depuis plusieurs années)
- Le poste Enfance des rues (dont le centre d'écoute) a été maintenu à 450 €
- Pas d'envoi de colis à Lomé (contre 824 €)
- Limitation des dépenses courantes à 242 € (contre 1 349 € en 2018)

(*) Pour mémoire, ces chiffres avec les éléments exclus de l'analyse s'élevaient respectivement à 40 729 € en 2018 et 37 320 € en 2019.

Réalisations 2019

Analyse hors effets des sommes non liées à l'activité normale qui gonflent artificiellement les recettes et les dépenses.

(En 2018 subvention ESPPER perçue pour le compte du CAJED et reversée en 2019)

Les montants sont en euros

Dépenses par rapport aux budgets 2019 :

Budget initial	Budget révisé	Réalisations
42 000	45 000	39 400 (*)

Compte tenu de l'érosion des recettes courantes, les dépenses effectives ont été maintenues en deçà de la prévision budgétaire révisée de 5 600 €, notamment du fait des rationalisations de dépenses que le CAJED a pu entreprendre à partir de 2017.

Les dépenses des postes suivants sont inférieures à la prévision révisée :

- . Fonctionnement du foyer CAJED et du Centre d'écoute (- 1 950 €)
- . Non mise en place de l'augmentation du financement envisagé pour l'APPEL (- 1 300 €)
- . Pas d'envoi de colis à Lomé (- 1 000 €)
- . Limitation des frais administratifs et d'impression (- 1 300 €)

(*) Pour mémoire : les dépenses imputées à l'exercice étaient de seulement 37 320 € avant retraitement.

Budgets 2020 révisé & 2021 initial

Analyse hors effets des sommes non liées à l'activité normale qui gonflent artificiellement les recettes et les dépenses : subvention ESPPER pour le CAJED

Les montants sont en euros

	<i>Réalisations</i> 2019	<i>Budget initial</i> 2020	<i>Budget révisé</i> 2020	<i>Budget initial</i> 2021
RECETTES	40 478.48	42 000.00	41 000.00	37 000.00
DEPENSES	39 398.48	44 000.00	39 000.00	40 000.00
Variation ENCAISSE	+ 3 158.00	- 2 000.00	+ 2 000.00	- 3 000.00
Encaisse 31-12	38 313.52	non repris	40 313.52	37 313.52

Le budget 2020 révisé du CSEL présente une hypothèse de recettes et des dépenses stables sur 2019.

Pour les recettes ce maintien découlera en priorité du fait du 3ème et dernier versement émanant de la Fondation REVIVRE à destination du projet en faveur des Apprentis à Lomé, tandis que les dépenses sont envisagées sans augmentations ... ce qui ne sera pas obligatoirement aisé à réaliser.

Pour 2021, à ce stade les recettes ne peuvent que baisser avec la fin du financement de la Fondation REVIVRE, tandis que les dépenses seraient difficilement limitées à 40 000 € (+ 1 000 €)

Pour ces 2 années, les recettes sont évaluées avec prudence, puisque la dépendance vis-à-vis des cotisations courantes sera encore augmentée (la tendance est à la baisse depuis 2018).

Au delà ces chiffres globaux :

Le budget 2020 révisé, comparé au budget initial et aux réalisations 2018 et 2019 (référence CSEL20Bir) sera disponible sur le site www.CSEL.fr.

Le budget 2021 initial, comparé aux budgets 2020 et aux réalisations 2019 (référence CSEL21Bi) sera disponible sur le site www.CSEL.fr.

Budget 2020 révisé

On retiendra dans le détail du budget 2020 révisé, consacré aux dépenses :

- . les 18 000 € pour le financement du CAJED (dont 500 € pour l'enfance défavorisée)
et
- . les 18 000 € pour la participation du CSEL au fonctionnement de l'APPEL
 - ➔ Pour les deux associations, la prévision est revue à la baisse par rapport au budget initial, mais avec une composante « apprentissage » maintenue tant au CAJED qu'à l'APPEL .
- . Seulement 3 000 € au total pour l'ensemble des autres dépenses, qui sont contractées au maximum dans la prévision.
 - ➔ Compte tenu des grandes incertitudes liées à la crise sanitaire, le budget prévu pour le voyage annuel à Lomé (il a été annulé) a été conservé en l'état.
Le cas échéant, ce budget serait redirigé vers le financement de besoins urgents qui surviendraient au cours de l'année ... dans la mesure des ressources qui seraient disponibles (dont niveau encore plus incertain des cotisations 2020)

Budget 2021 initial

Dans le détail des postes de dépenses pour 2021 on peut simplement relever que le coût du fonctionnement des deux foyers serait maintenu à un niveau proche des années précédentes.

→ ce maintien signifie, en particulier, que les dépenses consacrées à l'apprentissage seront poursuivies au sein des 2 institutions ... mais avec un financement moins certain.

En 2021, les dépenses consacrées au fonctionnement du Foyer CAJED et à celui du foyer APPEL constitueront toujours l'essentiel des dépenses (apprentissage inclus) :

18 000 € pour 100 % du coût de fonctionnement du foyer **CAJED**

18 000 € pour 30 à 40 % du coût de fonctionnement du foyer **APPEL**

La trésorerie en fin de période (environ 37 000 €) couvrirait les dépenses d'environ 12 mois du fonctionnement courant des deux foyers ... sauf dépenses exceptionnelles découlant des conséquences de la crise sanitaire.

Elle s'avère cependant très étroite à partir de la fin de l'été de chaque année, compte tenu de la concentration d'une large fraction des cotisations sur la fin du 4ème trimestre.

Résumé en chiffres des 5 dernières années

	RECETTES (*)	DEPENSES (*)	DIFFERENCE
2015	35 800 €	41 000 €	- 5 200 €
Pas de recettes exceptionnelles, mais très légère hausse des cotisations 'ordinaires' Pour le CAJED, lancement des actions « enfance des rues » et « constitution progressive d'un pécule par apprenti en vue des futures 'libérations' » (avec rappel sur 2 014)			
2016	42 100 €	38 900 €	+ 3 200 €
Des cotisations exceptionnelles de certains donateurs réguliers pour renforcer la trésorerie Financement plus élevé, pour la création du Centre d'écoute et de sensibilisation du CAJED			
2017	40 000 €	38 900 €	+ 1 100 €
Pas de cotisations exceptionnelles et des cotisations courantes en phase avec le budget Pas de dépenses exceptionnelles au CAJED et à l'APPEL			
2018	43 100 €	38 600 €	+ 4 500 €
Le premier versement de la subvention REVIVRE (5 000 €), reçu en fin d'année, ne commencera à être utilisé qu'à partir de 2019.			
2019	40 500 €	39 400 €	+ 1 100 €
Le deuxième versement de la Fondation REVIVRE pour le projet « apprentis » compense encore la baisse des dons émanant des particuliers Poursuite du projet en faveur des apprentis et limitation forte de l'augmentation des autres dépenses.			

(*) Ici également, les recettes et dépenses sont présentées hors éléments non significatifs.